

DEPARTEMENT D'ETAT AMERICAIN
AMBASSADE DES ETATS-UNIS
ABIDJAN SECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA PRESSE
(PAS)

PROGRAMME DE SUBVENTIONS LOCALES

Intitulé du programme de financement: Programme Annuel de Subventions de la Section des Affaires Culturelles et de la Presse (PAS) de l'Ambassade des Etats-Unis

Numéro CFDA : 19.040 - Public Diplomacy Programs for Côte d'Ivoire

Date de l'annonce : 18 mars, 2015

Email : AbidjanPAS@state.gov

I. Description des offres de subvention

PAS est heureuse d'annoncer qu'elle accepte la soumission de demandes de financement sous le Programme de Subvention de l'Ambassade des Etats-Unis dénommé Public Diplomacy Grants Program. Veuillez lire et suivre attentivement les instructions suivantes :

But de la subvention: les subventions locales sont destinées aux personnes physiques, aux organisations non-gouvernementales (ONG), aux institutions académiques et centres de recherche. Elles sont octroyées aux projets qui :

1. Encouragent la participation totale et entière, spécialement des femmes et des jeunes, à la consolidation de la démocratie en Côte d'Ivoire et font la promotion du débat politique public ;
2. Font la promotion de la réconciliation entre les différents groupes ethniques pour contribuer à la stabilité de la Côte d'Ivoire ;
3. Font la promotion d'une croissance économique diversifiée et inclusive ; et,

4. Font la promotion de l'instruction et de l'éducation, en particulier des femmes et des jeunes.
5. Renforcent les ponts de compréhension mutuelle et de vision commune entre les Etats-Unis et la Côte d'Ivoire.

Les projets soumis pour une demande de subvention locale doivent avoir un rapport avec la culture et les valeurs américaines ou doivent viser au renforcement de la compréhension de la culture et de la société américaine en Côte d'Ivoire. Les propositions de projets doivent également être en rapport avec au moins l'une des priorités de l'Ambassade des Etats-Unis :

1. **Encourager la participation au processus démocratique (surtout celle des jeunes et des femmes)**: encourager une participation citoyenne active ; promouvoir une participation plus élevée des femmes et des jeunes dans le processus électoral et à tous les niveaux du processus démocratique, des élections locales aux élections nationales ; encourager la couverture professionnelle des élections et des actions du gouvernement par les medias; prendre en compte et attirer l'attention sur les populations défavorisées.
2. **Faire avancer la Reconciliation à travers le Pays**: Encouragez les populations clés, y compris les étudiants et autres groupes, à renoncer à la violence. Encourager les jeunes à jouer un rôle plus actif dans la promotion de l'alternance pacifique, du dialogue, de la tolérance et de la gestion non-violente des conflits et faire la promotion de la cohésion sociale.
3. **Renforcer les actions pour diversifier et accroître le développement économique**: Promouvoir le renforcement des échanges commerciaux et l'investissement, la création d'emplois, soutenir l'apprentissage de l'anglais pour accroître la compétitivité des jeunes ivoiriens, faire la promotion de l'entrepreneuriat, particulièrement au niveau des jeunes et des femmes, encouragez les exportations des petites et moyennes entreprises, en particulier celles appartenant à des femmes.
4. **Soutenir les efforts de formation et d'alphabétisation**
Renforcer les opportunités de formation pour les femmes et les jeunes, à travers le soutien à l'alphabétisation, aux bibliothèques, au conseil pédagogique, les programmes d'apprentissage de l'anglais et les ressources en anglais ; la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques.

5. **Renforcer les capacités en communication**: foster expanded public outreach capabilities by Côte d'Ivoire's government institutions and non-governmental organizations (NGOs), develop and deepen the creative, idea-forming sectors of Ivoirian society, including journalists, artists, broadcasters, and publishers; support creative use of mobile phone technology and of SMS messaging for purpose of raising public awareness.
6. **Renforcer la compréhension mutuelle entre les Etats-Unis et la Côte d'Ivoire**: Bâtir des connections entre les ivoiriens à tous les niveaux ; soutenir la promotion de l'héritage culturel entre ivoiriens et américains ; et promouvoir l'apprentissage de l'anglais en offrant des services et des programmes de formation en anglais ainsi que des ressources pour l'apprentissage de l'anglais. **Les projets qui sont financés incluent, mais ne se limitent pas à :**
- Projets de formation à l'endroit des medias;
 - Les programmes d'apprentissage de l'anglais;
 - Les projets communautaires qui encouragent au volontariat;
 - Les projets d'éducation civique qui font la promotion de la démocratie et des droits de l'homme;
 - Les projets qui soutiennent la liberté d'expression ;
 - Les projets de rénovation, de formation au leadership, et d'éducation à l'endroit des femmes et des jeunes ;
 - Les programmes d'arts et de culture;
- Les programmes radios qui soutiennent ses priorités cités.

Les projets qui ne sont pas pris en compte comprennent entre autres:

- Les projets qui n'ont pas un plan pour pérenniser l'activité ou faire le suivi des résultats ;
- Les projets qui ne sont conçu que pour la rémunération des salaires ou qui ne servent qu'à couvrir les coûts de logistique (exemple : location de salle/chaises, pause-café, etc.) ;
- Les projets qui servent à financer des activités entamés par d'autres sources de financement;
- Les projets qui impliquent le soutien à un parti politique ou des candidatures politiques ou qui soutiennent une campagne politique ;
- Des projets qui servent à payer des voyages à l'étranger, à moins que cela ne soit justifié dans le projet;
- Des projets de citoyens américains avec des pays étrangers ;

- Des projets qui incluent le paiement substantiels de frais pour la couverture médiatique des activités par la radio et les télévisions ; et
- Les projets de loisir.

Information Générale: PAS sollicite des propositions de demandes de subvention qui entrent dans l'un des domaines susmentionnés de la part de personnes physiques, d'organisations non-gouvernementales, d'institutions académiques et de centre de recherches sociales.

Pour plus d'information sur les subventions de PAS, veuillez visiter :

<https://ci.usembassy.gov/>

Lien Electronique pour accéder à l'Annonce détaillée :

<https://ci.usembassy.gov/>

II. Information sur la Subvention

Type de financement: Subvention

Montant minimum pour personne physique: \$500

Montant maximum pour personne physique: \$10,000

PAS se réserve le droit d'accorder une subvention d'un montant inférieur ou supérieur à ses chiffres en l'absence de proposition de qualité ou en toute autre circonstance qui le nécessiterait dans l'intérêt du gouvernement des Etats-Unis.

Les projets et temps d'exécution du budget: les projets faisant l'objet de subvention doivent être achevés en un an ou moins. PAS traitera les demandes de subvention nécessitant une subvention continue allant au-delà de la période de subvention initiale d'un an sur une base non-concurrentielle en fonction de la disponibilité des fonds et après avoir déterminé que l'octroi de ce genre de financement est dans le meilleur intérêt du gouvernement américain.

III. Information sur les conditions d'éligibilité

Les demandes de subvention peuvent provenir des: organisations engagés de la société civile, des centres de recherche, des organisations non-gouvernementales, des institutions académiques et des personnes physiques. Les requérants sont encouragés à proposer des sources additionnelles de partage de financement ; dans

ce cas, ils devront expliquer clairement les autres sources possibles de financement ou de contribution en nature.

IV. Date limite de soumission des demandes

Les propositions devront être soumises via email à la Section des Affaires Culturelles et de la Presse (PAS) à l'adresse suivante : AbidjanPAS@state.gov. Les propositions par courriers physiques sont également acceptées et doivent être transmises à l'adresse suivante : Section des Affaires Culturelles, ATTN : Demande de subvention, Ambassade des Etats-Unis en Côte d'Ivoire, Cocody Riviera Golf, 01 BP 1712 Abidjan 01. Les demandes peuvent être soumises en anglais et en français ; mais les accords de subvention seront rédigés en anglais. Nous signalons que les documents fournis en originaux ne seront pas restitués ; veuillez par conséquent fournir des copies dans le cas échéant. Les demandes de subvention doivent être impérativement accompagnées d'un budget détaillé.

V. Processus de Traitement et de Sélection

Toute demande de subvention soumise dans le cadre de cette annonce sera évaluée et notée sur la base des critères d'évaluation énumérées ci-dessous. Les critères sont établis pour évaluer la qualité des projets soumis et déterminer ses chances de succès. Les critères sont étroitement liés entre eux et pris dans leur ensemble pour juger de la qualité globale d'une demande. Les demandes seront évaluées sur la base de leur consistance, de leur cohérence, de leur clarté, et de l'attention aux détails.

Les requérants doivent soumettre une description complète de leur projet, y compris un argumentaire qui décrit le plan d'action, la portée du travail et les différentes phases d'exécution. La justification devra être accompagnée d'un budget détaillé qui prenne en compte tous les coûts du programme et indiquer clairement les dépenses supportées par l'organisation et les autres apports en nature.

Les critères d'évaluation:

Buts et Objectifs – le projet est susceptible de produire un impact maximal en atteignant les résultats attendus. Le projet prend en compte l'un ou plusieurs des priorités de la section PAS tels que spécifié plus haut.

Les Forces et le degré d'Innovation – Les requérants devront décrire clairement comment le projet soumis sera exécuté dans le temps établi et s'articuler autour d'une stratégie innovante. Les projets de renforcement de capacités en matière de leadership au sein de la société civile doivent contenir un plan de formation continue.

Capacité Organisationnelle – L'organisation devra démontrer son expertise dans l'un ou plusieurs des priorités de la Section des Affaires Culturelles et de la Presse et démontrer son habilité à exécuter les activités proposées.

Pérennisation du projet – L'organisation doit démontrer un plan clair pour la pérennisation de l'activité ou de son impact après la phase de subvention du projet.

Budget et justification des dépenses – Le budget et la justification du budget doivent être raisonnables et en adéquation avec les projets soumis, les résultats et le plan d'exécution des activités du projet.

VI. Gestion de la Subvention

Information sur l'accord de la Subvention : La subvention devra être écrite, signée, octroyée et gérée par le Responsable de Subvention ou Grants Officer (GO). Le Responsable des Subventions est la personne autorisée par le gouvernement américain à établir, accorder et administrer une demande de subvention. Le GO est aidé par un représentant appelé GOR qui l'assiste et s'assure que tout ce qui est travail administratif pour la rédaction, le paiement, le suivi du projet jusqu'à sa clôture est bien exécuté. Il peut être le point de contact pour les bénéficiaires de subventions. Le document du contrat de la subvention « Assistance Award Agreement » est le document officiel rédigé qui sera remis au bénéficiaire. Les organisations dont les demandes de subventions ne seront pas retenues seront également informées par écrit.

Temps estimatif pour l'accord d'une subvention: Les propositions sont reçues dans l'ordre. Les requérants doivent s'attendre à une réponse dans les trente jours suivant la soumission de la demande.

OBLIGATIONS de soumettre des rapports: Toute subvention accordée dans le cadre de cette annonce exige à la fois des rapports d'activités et des rapports financiers de façon fréquente spécifiée dans l'accord de subvention.

L’approvisionnement en fonds peut-être soumise à la production à temps de ses rapports. Tous les autres détails de la gestion de la subvention seront spécifiés dans l’accord de subvention.